



SITES DE BORD DE MER

SITE DES CAPUCINS : ATTENTION DANGER!

Le site des Capucins à Roscanvel, à l'entrée du goulet de Brest, est un îlot fortifié relié à la côte par un pont.

Ce site, tout comme son accès, n'est pas sécurisé et représente un réel danger. C'est pourquoi le service Espaces Naturels en a mis l'accès en défens afin de dissuader les visiteurs de descendre sur l'îlot.

Le magnifique panorama sur le fort et la mer peuvent être admirés depuis le haut de la falaise!

LES MACRO-DÉCHETS

De plus en plus de promeneurs profitent de leur sortie pour ramasser les déchets rencontrés lors de leur balade. Sur les plages, il s'agit principalement de « macro-déchets » apportés par la mer : plastique, filets de pêche, cordages...

Les macro-déchets rassemblés à l'entrée des plages par les particuliers sont collectés par le service Espaces Naturels tous les 15 jours environ. Après les vacances de la Toussaint, les bacs à marée installés par les communes et le parc naturel marin d'Iroise (retirés pour

la plupart pendant la saison estivale en raison des abus constatés à cette période) seront remis en place et pourront à nouveau accueillir les macro-déchets apportés par les marées.

Un grand merci aux personnes de bonne volonté qui participent aux opérations de nettoyage des plages ou qui œuvrent au quotidien pour lutter contre cette pollution de nos océans et nos espaces naturels!



JE NE LAISSE PAS MES DÉCHETS À LA PLAGE!

Il y a maintenant plusieurs années, confrontées à la création de « mini-décharges » autour des poubelles situées aux abords des plages, la plupart des mairies et la Communauté de Communes ont pris la décision de les retirer. Une nette amélioration a alors été constatée : l'accumulation quotidienne de déchets qui polluaient ces endroits a disparu.

Pour lutter contre les quelques abandons de déchets qui subsistent, l'accent a été mis sur la responsabilisation des usagers. Guides touristiques, affiches, cartes, panneaux... incitent à ramener ses déchets avec soi pour les trier à la maison ou dans le lieu d'hébergement. Pour les personnes de passage souhaitant se débarrasser de leurs déchets, certaines colonnes d'apport volontaire peuvent être utilisées via un smartphone, sans carte Déchets.

Cet été, de nouveaux panneaux ont été installés sur les sites les plus fréquentés du territoire afin de sensibiliser les visiteurs au respect des sites naturels et mieux les informer sur l'emplacement des bacs à digicode.

